



Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 14 septembre 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 25 septembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 septembre 2018

ETUDES ET PROJETS NEUFS – ZAC POLE SPORTS - APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL 2017 A LA CAN DE LA SEM DEUX-SEVRES AMENAGEMENT

Titulaires présents :

Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jérôme BALOGÉ à Claude ROULLEAU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Alain GRIPPON à Yvonne VACKER, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURL à Michel HALGAN, Jacques MORISSET à Alain LECOINTE, René PACAULT à Michel PANIER, Marc THEBAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Claude FRADIN, Simon LAPLACE, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jérôme BALOGÉ, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURL, Dany MICHAUD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Marc THEBAULT

Président de séance : Claude ROULLEAU

Secrétaire de séance : Lucien-Jean LAHOUSSE

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180924-C26-09-2018-DE
Date de télétransmission : 27/09/2018
Date de réception préfecture : 27/09/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 24 SEPTEMBRE 2018

ETUDES ET PROJETS NEUFS – ZAC POLE SPORTS - APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL 2017 A LA CAN DE LA SEM DEUX-SEVRES AMENAGEMENT

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.300-5 du Code de l'Urbanisme,

Vu l'article L5216-5 I 1° du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel est définie la compétence exclusive des communautés d'agglomération en matière de « **création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires** » ;

Vu la délibération n° c01-11-2016 du 21 novembre 2016 relative à la modification des statuts de la CAN,

Suite au transfert de compétences résultant de la Loi NOTRe, la CAN s'est vue transférer la Convention Publique d'Aménagement contractée entre la Ville de Niort et Deux-Sèvres Aménagement au 24 juin 2005 relative à la ZAC pôle Sports.

Deux-Sèvres Aménagement est tenue de présenter un rapport annuel à son concédant comportant un bilan financier prévisionnel global et actualisé des activités.

Le Compte Rendu Annuel à la Collectivité pour l'exercice 2017 – prévisions 2018, ci-annexé, met en évidence les éléments actualisés de l'opération au niveau des équilibres financiers mais également, décrit de manière détaillée les dépenses et les recettes constituant les réalisations 2017 et les prévisions 2018 :

- Rappel : la ZAC a une surface de 122 ha dont 35 ha cessibles aux activités économiques.

- Bilan financier de l'opération totale actualisé :

- ✓ 37,691 M€ en dépenses dont 32,910 M€ réalisées au 31/12/2017. Il est à noter une diminution du coût du prévisionnel de 0,466 M€ par rapport au précédent CRAC essentiellement lié à la baisse des frais financiers. En effet, le choix de la CAN de verser des avances au compte de l'opération permet ainsi d'éviter la mise en place de nouveaux financements sur le moyen terme.
- ✓ 37,725 M€ en recettes dont 19,149 M€ réalisées au 31/12/2017. A noter que le montant de la participation d'équilibre versé par le concédant diminue de 2,406 M€ compte tenu de la mise en place d'un financement par avances de trésorerie.

- Dépenses 2017: 914 K€ dont

- ✓ 301 K€ sur le poste foncier, essentiellement lié au versement de l'indemnité d'éviction due à la société Couleur de Tollens suite au jugement du TGI de Niort.
- ✓ 93 K€ de travaux et honoraires
- ✓ 75 K€ d'honoraires à DSA
- ✓ 81 K€ de frais divers
- ✓ 327 K€ de frais financiers générés par les emprunts en cours et lignes de trésorerie
- ✓ 28 K€ de frais sur les ventes (frais de géomètre notamment)

- Recettes 2017 : 33 K€ dont

- ✓ 19K€ de perception de loyers
- ✓ 13 K€ liés aux cessions

- Au niveau du prévisionnel 2018, les prévisions de dépenses s'élèvent à 2,004 M€ HT réparties entre les principaux postes suivants : foncier : provision de 354K€ dont 314K€ liés au versement des indemnités d'éviction de la société FRAIKIN. 800 K€ sur le poste travaux (démolitions, dépollution, viabilisations complémentaires), remboursement de frais financiers pour 451 K€ et 206 K€ d'honoraires du Maître d'ouvrage...

- Au niveau des recettes, le prévisionnel porte sur un montant de commercialisation de 3,499 M€.

Enfin, au niveau du financement de l'opération, le capital restant dû à fin 2018 porterait sur un montant de 9,561 M€.

Pour 2018, la CAN propose de maintenir sa stratégie en maintenant le recours aux avances auprès de DSA pour minorer l'impact des frais financiers sur l'opération.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le bilan 2017 et les prévisions 2018 du « Compte-rendu annuel à la Collectivité exercice 2017 - Prévisions 2018 » présenté par la SEM Deux-Sèvres Aménagement dans le cadre de la concession publique d'aménagement relative à la Zone d'Aménagement Concerté Pôle Sports, ci-annexé.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180924-C26-09-2018-DE
Date de télétransmission : 27/09/2018
Date de réception préfecture : 27/09/2018